

ÇA Y EST C'EST LA REPRISE

et nous ne pouvons que constater que le baromètre social est bien morose avec son lot de régressions ou d'augmentations historiques du coût de la vie.

Plusieurs sujets d'importance :

Ce vendredi 1er septembre, moment où la **réforme des retraites** est entrée en vigueur, reste une date funeste pour les salariés après la publication d'une série de décrets. Actuellement fixé à 62 ans pour les assurés soumis à la règle commune, l'âge de départ à la retraite va être progressivement relevé à 64 ans. À partir du 1er septembre, il sera donc porté à 62 ans et 3 mois pour les personnes nées entre le 1er septembre 1961 et le 31 décembre 1961. Il augmentera ensuite d'un trimestre par année de naissance.

Au 1er août 2023, **le prix du kWh** a augmenté, la base du tarif réglementé d'électricité EDF **a augmenté de +10.38%**, une **augmentation supplémentaire de 20% est prévue pour l'année 2024.**

ALIMENTAIRE : se nourrir **coûte 25% plus cher** qu'en janvier 2022

Comme l'indique l'UFC-Que Choisir, les prix alimentaires ont considérablement augmenté depuis janvier 2022. En conséquence, un tiers des ménages sont contraints de limiter leurs « dépenses en nourriture et autres produits alimentaires essentiels », une bonne partie des salariés Pierre Fabre sont aussi fortement impactés.



Face à cette situation très alarmante la période de négociation des salaires dans notre entreprise revêt une importance capitale.

Négociation à venir : la direction propose des « assises de la rémunération ». Dans un document présenté avant l'été elle décide de choisir elle-même son angle d'étude, sélectionner ses propres cabinets d'expertise, oublier l'étude Syndex faite à l'initiative des syndicats en 2021 et remettre partiellement en cause le rapport du LEEM qui analyse, chaque année, par groupes et niveaux 70000 bulletins de salaires de notre convention collective.

Le LEEM ? la direction prétend que 40% des salariés du LEEM auraient leurs emplois en région parisienne et que de fait c'est normal que les salaires soient plus élevés sur le rapport de branche : **C'EST FAUX**, déjà ce n'est pas 40% mais 28% des salariés et sur ces 28%, ce sont majoritairement des emplois en R&D ou dans les sièges sociaux, emplois difficilement comparables avec les nôtres.

A la lecture du document présenté par l'entreprise nous ne pouvons qu'avoir des inquiétudes : le marché local serait pris en compte (exemple : vous êtes magasinier, assistante ou technicien chez Pierre Fabre on va comparer vos avantages avec d'entreprise du coin et non avec des entreprises pharmaceutiques comparables..).

Et on voit venir gros comme une maison l'argumentaire sur la fameuse rémunération globale qui en mélangeant tout : salaires , primes (aléatoires par essence) et autres, ferait de nous des salariés à l'abri des tempêtes inflationnistes.

NON, la réalité est simple : quasi 10% de pouvoir d'achat perdu sur les années 2021/2022 auquel il faut ajouter l'inflation 2023 à 5% (en prenant en compte les augmentations générales accordées par l'entreprise ces deux dernières années).

L'entreprise commémore cette année les 10 ans du décès du président fondateur M.Pierre Fabre, un film retraçant son parcours est diffusé aux salariés. Les valeurs sociales, l'attention portée aux salariés et en particulier aux plus fragiles est mise en avant.

Les dirigeants actuels réussissent un défi ambitieux : **les résultats financiers sont en très forte croissance**. La direction peut donc permettre à ses salariés, première richesse de l'entreprise, d'adhérer pleinement à sa politique sociale prônée dans la commémoration il est pour ça :

Nécessaire, utile et tout à fait possible de protéger, récompenser les salariés avec une augmentation générale à la hauteur de la crise inflationniste au vu des bons résultats financiers obtenus par notre force de travail.

La CGT Pierre Fabre se prépare avec détermination à la négociation sur les salaires, des réunions paritaires sont prévues : jeudi 28 septembre et 10 octobre prochains. Nous aurons après ça une première tendance : volonté ou pas de la direction de répondre aux besoins, aux attentes des salariés Pierre Fabre..

C'est collectivement et en montrant notre détermination que nous pouvons peser sur ces négociations, une première occasion vous est offerte : Une journée de manifestation intersyndicale (FO / CFE-CGC/ Cftc/Sud/Cfdt) est prévue le 13 octobre prochain.

